

AVACAH

Construisons pour tous

Rapport d'activités 2022

Rapport d'activités 2022

Mot de notre vice-présidente, Mme Sonia Fernandez, lors de l'Assemblée générale le 9 mai 2023

Bonsoir et bienvenue à vous tous à l'Assemblée générale 2023 de l'AVACAH.

Les membres du bureau et du comité sommes très heureux de vous revoir pour cette soirée, qui nous permet de renouer avec nos membres, et surtout vous témoigner notre reconnaissance pour votre soutien et intérêt qui nous accompagne depuis plus de 30 ans.

La situation sanitaire que nous avons vécue et qui sévit encore, ainsi que la situation politico-sociale qui dégrade l'hygiène, la sécurité et le quotidien des citoyens suisses, nous permet de réaliser à quel point des associations telles que la nôtre sont vitales pour démontrer aux gens qu'il existe encore des infrastructures pour les soutenir dans leurs droits et leurs démarches.

En tant que vice-présidente et au nom de mes collègues du comité, je souhaite vous remercier chaleureusement, chers membres, pour votre fidélité et votre soutien qui nous permet de continuer à œuvrer pour le bien d'autrui. Je tiens également à remercier tous les bénévoles, les membres du comité, ainsi que les généreux partenaires et donateurs, les sponsors et tous ceux qui par leur expérience professionnelle ou non avec l'AVACAH, font rayonner le travail qu'effectue cette association dans le domaine du Handicap.

Cette assemblée générale est un peu triste, car nous n'aurons pas le plaisir d'entendre les propos toujours vifs et optimistes de l'un de nos fondateurs, M. Pierre RoCHAT, qui nous a quitté en août 2022.

M. Jean-François Bersier nous également quitté en janvier de cette année, et je souhaiterais que nous leur rendions hommage avec des applaudissements plutôt qu'une minute de silence, car ils ne souhaiteraient pas que la peine soit au rendez-vous pour cette assemblée. Merci pour eux.

L'Assemblée générale de cette année sera l'occasion de vous montrer à quel point l'AVACAH est toujours présente dans les projets dès la mise à l'enquête, grâce au bon accès à la CAMAC et ponctuellement au soutien de notre organe faîtière, Le Centre spécialisé suisse - Architecture sans obstacles. C'est l'occasion aussi de vous montrer que les relations avec les autorités, les bureaux d'architectes ainsi que des clients privés se développent au travers des mandats toujours plus nombreux et pointus, qui démontrent le professionnalisme et l'encadrement technique que peut fournir notre association.

Enfin, j'espère que cette Assemblée générale 2023 insufflera un esprit novateur et progressiste afin que les nouvelles générations se sentent impliquées dans le domaine du Handicap dès leur plus jeune âge, car pour vivre bien ensemble, il faut vivre dans un cadre qui répond aux besoins de tous. Être acteur responsable, c'est semer la prise de conscience pour une meilleure hygiène de vie et d'habitat.

Pour finir, je remercie mes camarades du comité et du bureau qui œuvrent en ce sens et qui rendent cette vie associative enrichissante.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une agréable soirée.

Aperçu de nos activités



Tour Tilia, Prilly

Nous avons fait opposition pour ce projet en bois de 85m de haut, composé de 221 logements, un hôtel de 160 chambres, espaces de bureaux, sport et commerciaux, parking. Nos demandes ont été prises en compte.

Tilia Tower©Itten+Brechbühl AG

Tour des Cèdres, Chavannes-près Renens

de 140m de haut, comprenant surtout des logements.

Solution trouvée pour les espaces d'attente pour les personnes en situation de handicap en cas d'incendie.



©Stefano Boeri Architetti

Quartier Veillon, Bussigny

Futur quartier de + 1'000 habitants.

Nous avons été sollicités pour les espaces extérieurs, qui se trouvent sur différents niveaux.

Les accès et les liaisons dans le quartier sont bien prévus pour les PMR.



©farra zouboulakis&associés

Place du Marché, Vevey



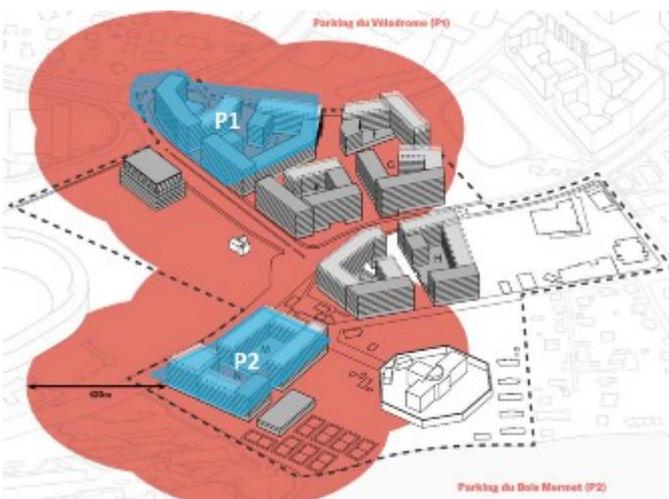
©Verzone Woods Architectes Sàrl

Sur les plans, des rampes munies de mains courantes descendaient dans l'eau.

L'AVACAH a demandé une mise à l'eau pour les personnes en fauteuil roulant, ce qui n'était pas possible, vu le manque d'endroit vertical pour poser une plateforme. Nous avons aussi demandé que les rampes d'accès à l'eau soient conformes avec des mains courantes de chaque côté. Pour finir il n'y aura pas d'accès à l'eau du tout, afin de conserver le revêtement en pierre sèches le plus historique possible.

Cet endroit ne sera pas indiqué pour la baignade.

Vu l'ambiguïté, nous n'avons pas retiré notre opposition.



©Bureau de développement & projet Métamorphose

Plaines du Loup, étape 2

Ecoquartier mixte, 70% de logements, 169'000 m² de surface de plancher des bâtiments principaux y.-c. prison, société à 2'000 watts, grand parc urbain, école + salle de gym / 3'600 habitants-emplois / 1'200 logements / 1'500 emplois.

Les problèmes avec les places de parking centralisées dans l'étape 1 se répètent ici = accessibilité en périphérie du quartier avec 150 m de parcours à faire, un projet d'urbanisme sensé sociabiliser les gens.

Sont proposées des mesures

d'accompagnement telles que boîtes à colis, vélocargos, parking voiture, station de recharge, etc. Ils ont réduit le nombre de places de parking de 30%, mais le nombre de places handicapé est en fonction du nombre de logements, et non en fonction du nombre des places de parking.

L'AVACAH se positionnera définitivement lors de l'enquête publique.

Le Musée Ramuz « La Muette » à Pully



C'est très étroit et une petite partie qui se visite est surélevée par rapport à l'entrée; nous avons demandé une plateforme élévatrice, et ce sera bien accessible.

Vue depuis le jardin

Crédit photo :
PatrimoineS. Collections cantonales vaudoises, N°5, Lausanne, 2021

La traversée des Granges à Château-d'Œx



Photo AVACAH

L'AVACAH a validé l'aménagement d'un cheminement pour les piétons le long de la chaussée pour la traversée des Granges.

Terrasses à différents endroits du vieil Avenches



Crédit mise en scène : E. Mathis / BOBST Paysage et Jardin



Prenant l'emplacement de places de stationnement de chaque côté de la route principale, ces terrasses étaient déjà toutes faites «en urgence» pendant le Covid, puis mises à l'enquête - une mise en conformité.

Nous avons fait opposition, et notre délégué technique M. Frank Henry est allé sur place avec la commune ; ces terrasses vont rester et certaines seront munies de rampe, d'autres non accessibles seront près des terrasses déjà accessibles pour les mêmes cafés.

Auberge du Mollendruz, Commune de Mont-la-Ville



Données cartographiques ©2023 Google avec annotations AVACAH



Image ci-dessus : Google Street View



Crédit photo : Odile Meylan/24Heures

Projet de rénovation avec restaurant, chambres hôtelières et salle de conférence.

Notre opposition qui demandait des mesures d'accessibilité justifiées à ce lieu a été levée par la commune. Nous avons fait recours avec le Centre spécialisé suisse Architecture sans obstacles et M^e Perroud et sommes en attente du jugement par le Tribunal administratif.

La Sarraz : Mains courantes pour particulier



Avant



Photos AVACAH

Conseils AVACAH



Après

Nouveau Collège Courbet, La Tour-de-Peilz

L'AVACAH a été appelée en cours de réalisation pour résoudre le problème des marquages tactiles à l'intérieur - non prévus pour des raisons esthétiques, ils seront maintenant réalisés sur la première marche d'escalier.

Les mains courantes n'étaient pas non plus prévues conformément à la norme.



Photos AVACAH

Place de la Gare, Morges

Marquage de lignes de guidage pour accéder aux bus depuis la sortie du passage sous-voies, ainsi que pour la traversée de la rue de la Gare. Dans un futur indéterminé, la place sera remodelée avec le projet d'un nouveau bâtiment pour la gare.



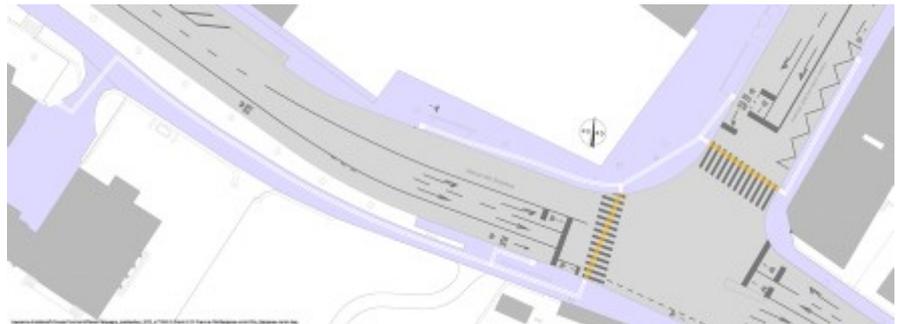
Photo AVACAH



©Bureau d'études MOSINI et CAVIEZEL SA

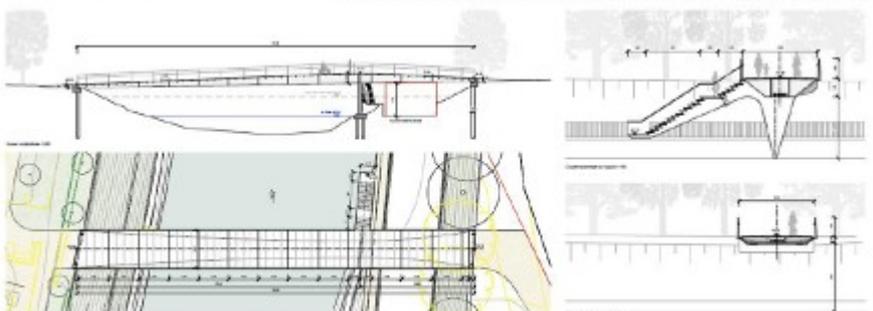
Lausanne

Lignes de guidage vues avec M. Nathan Houssin, gestionnaire espaces publics. Trajet entre l'arrêt de bus devant le Palais de Beaulieu jusqu'au Musée de l'art brut. Tout est pavé, et les lignes n'iront pas jusqu'à la porte, car ils n'ont pas accepté de refaire le pavage.



La Passerelle sur la Thièle, Yverdon

M. Frank Henry participe à la Commission d'Urbanisme et mobilité d'Yverdon.



Photomontage et création: Brauen Wächli Architectes – Perret-Gentil Ingénieurs civils

Analyse PMR sur le Campus EPFL, Ecublens

À la demande de l'EPFL, l'AVACAH a fait un diagnostic de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des cheminements extérieurs sur l'ensemble du Campus, avec recommandations à intégrer en vue du projet de Campus piéton.



Photos AVACAH



Entreprise Haleon SA / GSK, Nyon

(Laboratoire soins grand public / anciennement Novartis)

L'AVACAH a été mandatée pour une analyse de l'accessibilité du site et de certains de ses bâtiments. Sur notre proposition, l'AI leur a également présenté les possibilités d'accueil en emploi pour les personnes en situation de handicap.



Données cartographiques ©2023 Google

Rapport Places de jeux, Yverdon

Un mandat de la commune pour cinq places de jeux aménagées de façon plus accessible, pour lesquelles nous avons soumis des propositions de jeux aux membres du comité.



Photos AVACAH

Rapports PROFA

(Centres de consultation de santé sexuelle) : M. Jean-Michel Péclard et Mme Maria L. Reymond ont visité huit centres : Lausanne, Renens, Morges, Nyon, Yverdon, Payerne, Aigle et Vevey, ceci à la demande de Mme Alice Perey, assistante de la Cheffe de service, pour qu'ils soient accessibles à tous.

Nous avons établi des rapports illustrés comprenant des propositions de solution et devis.

AVACAH Construisons pour tous

RAPPORT DE VISITE CENTRES PROFA

Objet	Centre PROFA - Consultation de santé sexuelle		
Adresse	Georgette 1	NPA/Commune	3002 Lausanne
Date du rapport	7 juillet 2022	Visite n°1	15 mars 2022

Participants :

Entité	Nom	Fonction
PROFA	Mme Alice Perey	Assistante de la Cheffe de service
AVACAH	M. Jean-Michel Péclard	Délégué technique
AVACAH	Mme Maria L. Reymond	Secrétaire

Objet	Description	à modifier en priorité	à modifier si possible
	Transports publics, arrêt Georgette Accessible aux fauteuils roulants, avec aide du chauffeur.		
	Pour sécuriser cet accès, notamment par temps de neige ou verglas, il est souhaitable d'installer une main courante sur environ 50 m le long de la rampe, qui a une pente de 12 %.		X

Page 1 sur 3
Association Yveloise pour la construction adaptée aux handicapés - Route de la Bruyère 3 - 1315 La Sarraz
Tél : 021 888 82 46 - Fax : 021 888 82 41 - contact@avacah.ch - www.avacah.ch - CCP 10-4874-1

AVACAH Construisons pour tous

RAPPORT DE VISITE CENTRES PROFA

Objet	Description	à modifier en priorité	à modifier si possible
	Véhicule privé Parcage déconseillé devant l'entrée, car manœuvre en bas sur la route compliquée du aux passages des bus, et accès relativement étroit pour un large véhicule. Parcage possible à proximité dans le parking de Bellefontaine, sortie Ruminé. Parcours depuis le parking, en faisant le détour par le trottoir Avenue de Ruminé et Avenue Georgette, ou par les 9 marches d'escalier en direction de l'entrée Profa. Modification proposée Possibilité d'installer un ascenseur d'escalier selon proposition Annexe / No. 3		X
	Entrée Sonnette hauteur 1,07 m ne fonctionne pas. À réparer. Porte manuelle (poignée) lourdeur 5 kg, lourdeur maximum admise 3 kg (30N) À régler. Marquage pour personnes malvoyantes insuffisant. Marquer le nez des marches, Annexe / No. 2 Seuil en ordre : moins de 2,5 cm 3 marches d'escalier : hauteur 52 cm Modification proposée Installer un ascenseur d'escalier, qui pourrait également faire office de main courante, Annexe / No. 3	X	X

Page 2 sur 3
Association Yveloise pour la construction adaptée aux handicapés - Route de la Bruyère 3 - 1315 La Sarraz
Tél : 021 888 82 46 - Fax : 021 888 82 41 - contact@avacah.ch - www.avacah.ch - CCP 10-4874-1

Film de la CGN - Compagnie générale de navigation sur le lac Léman



Mme Mouna Abbad, M. Pierre Kehrer et M. Jean-Michel Péclard voulaient intervenir auprès de la CGN afin qu'ils améliorent l'accueil sur leurs bateaux.

Grâce aux relations de M. Kehrer, nous avons pu contacter Mme Lucienne Ducommun, directrice des ressources humaines de la CGN, et leur avons proposé de faire un film.



La CGN a trouvé le financement, contacté le cinéaste et le film a pu être réalisé, tout d'abord destiné à leur personnel, mais que nous avons également pu mettre sur notre site internet et diffuser.

Les excellents acteurs sont :

Mme Béatrice Hirt
Mme Simone Jeannet
Mme Mouna Abbad
M. Maurice Humberset
M. Pierre Kehrer



Réalisation, image et montage Frédéric Choffat

Visites de contrôle

15 effectuées en 2022, dont voici quelques exemples

Gare de La Sarraz

Extrait du rapport de Mme Pascale Chauvet, assistante technique.

Parking CFF

Situation actuelle :
une place de parc adaptée
côté route avec un accès à
la gare en traversant l'entrée
du parking en dévers puis
en longeant la route.



Il serait judicieux de déplacer la place de parc du côté des rails pour un accès sécurisé entre le local à vélo et la rampe.

Rampe d'accès Depuis le quai 1 et 2

Pente environ 10%
Non couverte
Mains courantes des 2 côtés



Durant les travaux, la place de parking handicapé se trouvait sur un dévers, puis il fallait traverser l'entrée du parking pour aller à la gare. Un nouveau passage a été créé et Mme Chauvet a demandé que cette place de parking se trouve de l'autre côté, avec un accès en ligne droite vers les voies.

Les rampes non couvertes de 9% de pente sont munies d'un palier, ce qui rend l'accès en fauteuil roulant moins pénible.

Abbatiale de Payerne

Une plateforme élévatrice donne accès à l'abbatiale pour les personnes en fauteuil roulant.
Porte automatique, sans seuil.



Photo AVACAH

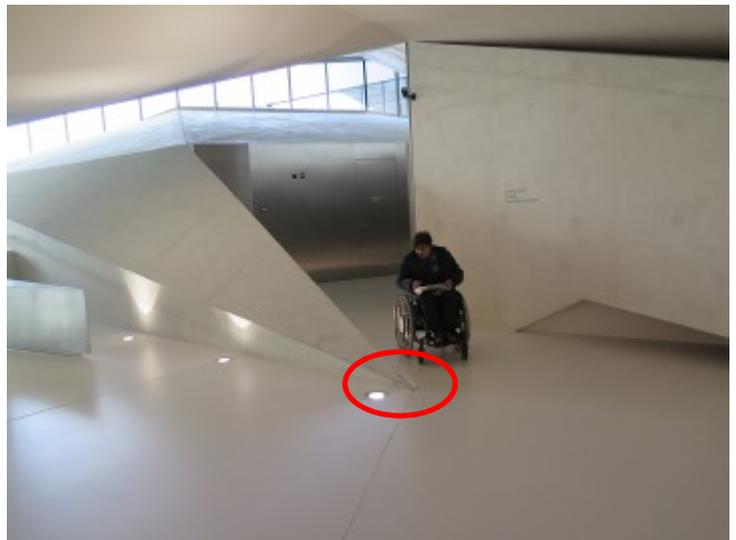
Collège de la Coulaz, Payerne

- Problème avec le marquage visuel des marches d'escaliers et des portes et cloisons transparentes.
- Des éléments de construction diminuent la hauteur utile à moins de 2,10 m.



Musées Mudac et Elysée, Gare de Lausanne

- La signalétique n'est pas assez contrastée visuellement.
- La poubelle doit être déplacée dans les WC adapté.
- Il y a un problème de main courante dans l'escalier principal.
- L'auditoire n'est pas équipé de boucle magnétique.



Morges

Boucles magnétiques testées dans les salles du nouveau bâtiment Cube de Beausobre et la salle du Conseil communal par Mmes Simone Jeannet et Anne Grassi



Photos AVACAH

Sensibilisations

Cours d'introduction « Architecture sans obstacles »

organisé par notre organe faïtier « Architecture sans obstacles - Le Centre suisse spécialisé » au Musée Olympique.

Cette année nous étions accompagnés par notre membre Mme Veronica Sanchis. M. Frank Henry y présente la partie bâtiments publics de la norme SIA 500, Mme Valérie Ginier du Centre suisse celle des logements, Mme Eva Hammar traite la perte auditive, et le handicap de la vue est abordé par M. Bernard Jost de Genève et M. Laurent Castioni, personne aveugle accompagnée de son chien-guide, puis Maîtres Nina Capel et Jean-Claude Perroud traitent la LHand.



Photos AVACAH

Sensibilisation auprès du personnel de la DGMR

(Direction générale de la mobilité et des routes)

Concepteurs, ingénieurs et voyers d'Etat ont participé à nos trois sensibilisations entre décembre 2021 et janvier 2022.



Photos AVACAH

Rencontre du réseau de construction adaptée au MCBA

(Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne), avec nos homologues des cantons romands. Une visite critique du musée a suivi la rencontre.



Photo : Simon Menges



Photos AVACAH

Un chaleureux MERCI à tous les membres ainsi qu'au comité pour leur appui et soutien !

Le bureau